



**COMITE DE PILOTAGE**  
**REUNION DU 26 JANVIER 2009 – ST ROMAIN DE JALIONAS**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

<b>Présents :</b>	
<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>
CHEVROT Gilbert	Mairie de Chavanoz
DAVRIEUX Roger	Maire de Chavanoz
DESCAMPS Gil	CC Isle Crémieu
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
MENUET Serge	Président SYMBORD
MOLINA Adolphe	Président CC Isle Crémieu
MOYNE-BRESSAND Alain	Député maire de Crémieu – Chef de projet
N'KAOUA Pascal	Président CLD Boucle du Rhône
RABILLOUD Andrée	Conseillère Régionale
RIVAL Christian	Conseiller Général – Maire de Morestel
ROUX Elisabeth	Commune de Tignieu- Jamezieu
TESTE Pierre	CC Isle Crémieu
TUDURI Alain	Maire de Pont de Chéry
VIALON Cécile	Rapporteur – Conseillère régionale
ZAMBERNARDI Jacques	CC Isle Crémieu
<b>Invités :</b>	
BLEROT Georges	Maire de St Romain de Jalionas
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
HAUTIER Thierry	Maison du Territoire Conseil Général de l'Isère
MIALON Axelle	Région Rhône Alpes DPT
<b>Excusés :</b> Mme RABILLOUD, MM. BUHAGIAR, GIRARD, MENUET, MOIROUX, ZAMBERNARDI.	

**① Point sur la mise en place des actions – Priorités et plan d'action 2009**

**② Point sur les études en cours :**

Tourisme/Patrimoine,  
 Urbanisme/Déplacement  
 Petite Enfance

**Questions diverses**

## ① Point sur la mise en place des actions – Priorités et plan d'action 2009

Parmi la cinquantaine d'actions prévues au CDRA, des priorités d'action ont été définies pour l'année 2009. Christian GIROUD présente le tableau de bord de l'ensemble des actions (cf. document joint)

Voici les actions prioritaires pour l'année 2009

### Mise en place des schémas d'organisation :

1-1/2-1 Pôles urbains et Déplacements doux  
16-1 Petite Enfance  
14-1 Organisation Tourisme-Patrimoine  
6-1 Etude Transport AOTU

### Postes d'animation/ingénierie :

2-2 Chef de projet SCOT/Urbanisme	1 poste	SYMBORD
7-1 Animation CDRA	1.5 postes	SYMBORD
7-1 Animation CLD	0.5 poste	CLD
3-5 Accompagnement PLH	1 poste	EPCI/SYMBORD
10-1 Création d'entreprise	1.33 postes	NII
14-1 Animation tourisme-Patrimoine	1 poste	GOTSI puis ?

### Actions SYMBORD

2-3 Favoriser la qualité urbaine SCOT-PLU	SYMBORD/Coll.
7-2 Pôle Développement durable - Energie	SYMBORD
8-4 Promotion économique du territoire	SYMBORD/EPCI
9-5 Haut Débit/Terres à Clic	SYMBORD/EPCI
12-1 Rapprochement Ecoles/Entreprise	SYMBORD/CLD
17-2 Animations culturelles	EPCI/Coll.

### Suivi des actions communales et intercommunales

Toutes les autres actions à maîtrise d'ouvrage communales, intercommunales ou associatives seront menées à l'initiative des structures concernées. Le SYMBORD accompagnera la mise en œuvre des projets. Un courrier sera adressé début février aux porteurs de projets identifiés dans le CDRA

## ② Point sur les études en cours :

### **ORGANISATION TOURISME ET PATRIMOINE**

**réfèrent : C. GIROUD**

Objectif : Proposer une organisation optimisée sur les thématiques Tourisme et Patrimoine en s'appuyant sur les partenaires locaux

- Début de l'étude octobre 2008
- 1er décembre 2008 - Comité de pilotage de l'étude : Validation du Diagnostic et des enjeux
- 18 décembre 2008 - Comité de pilotage de l'étude : Propositions d'organisation

3 scénarios ont été envisagés (1- Prise de compétence SYMBORD, 2- création d'une structure associative, 3- organisation informelle). Les services de la Région ont souligné leur nette préférence pour le choix d'une structure publique. La Région ne souhaite plus financer des postes dans des associations

Le comité de pilotage de l'étude n'a pas arrêté son choix quant à la future structure d'organisation. Néanmoins, il est décidé de mettre un terme à la convention et au financement du Groupement d'OTSI à partir du 01/07/2009. Une solution devra donc être choisie pour l'animation du volet Tourisme-Patrimoine du CDRA avant fin juin. Dans tous les cas, une clarification de la répartition de la compétence Tourisme-Patrimoine devra être faite. La compétence devra être transférée partiellement des communes vers les EPCI puis vers une structure à l'échelle Boucle du Rhône pour porter les actions transversales.

Des réunions de restitution auront lieu fin février auprès des élus des 43 communes et des professionnels du secteur. Les collectivités locales (communes et communautés de communes) devront ensuite se positionner sur les conclusions de l'étude).

Objectif :

- 1- Définir un projet global en vue de renforcer les centralités pour les 5 pôles urbains : agglomération pontoise, Crémieu, Morestel, Les Avenières, Montalieu
- 2- Définir un schéma d'ensemble d'aménagement Déplacement doux

Contenu : . Définition d'un projet global puis déclinaison par pôle : sites stratégiques prioritaires, potentialités foncières, identification des acteurs, des effets de levier et des modes opératoires à mobiliser  
. Définition des priorités d'action par collectivités (traversées, friches industrielles, redynamisation commerciale)

Comité de pilotage : 2 EPCI, 9 communes, Région, CG38, CAUE

Budget prévu : 80 000 € (Région 50%, Département 25%, SYMBORD 25%)

Calendrier : 19 Janvier 2009 : Proposition d'un cahier des charges et d'un calendrier  
05 Mars 2009 : Validation du cahier des charges et lancement de la consultation  
Janvier 2010 : Fin de l'étude  
2010-2013 : Mise en place des projets par les collectivités

**ORGANISATION ET ACCUEIL PETITE ENFANCE**

**réfèrent : J.C. BUHAGIAR**

Objectif :

- 1- Définir les priorités d'actions déclinées sur les 3 secteurs selon les besoins et les compétences
- 2- Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur politique Petite Enfance

Contenu : 1- Etat des lieux et Diagnostic des besoins, des services et équipements existants (avec partenaires : EPCI, CAF, CG38)  
2- Définition de la stratégie et des priorités d'actions déclinées par EPCI

Comité de pilotage : 2 EPCI, 4 communes, Région, CG38, 2 CAF,

Budget prévu : 20 000 € (Région 50%, Département 30%, SYMBORD 20%)

Calendrier : 26 février 2009 : Proposition d'un cahier des charges et d'un calendrier  
Avril 2009 : Lancement de la consultation  
Fin 2009 : Résultats de l'étude  
Début 2010 : Mise en place du budget 800 000 € action 16-1

**Questions diverses**

**Evolution population INSEE et montant de cotisation par habitant**

La population CDRA a augmenté de 4 554 habitants suite au recensement INSEE, soit +7.6 %.

Le montant de cotisation par an par habitant pour financer les actions transversales a été fixé par le comité de pilotage du CDRA (03 décembre 2007) à 4.15 €/an/hab.

Soit 4.15 x 59 884 hab. = 248 519 € par an de recette.

Pour 64 438 hab., le montant de cotisation nécessaire devient **3.86 €**.

Il est donc proposé de réduire l'appel de cotisation du SYMBORD pour le financement du SYMBORD à 3.86 euros par an par habitant.

*NB : Il est confirmé que le SYMBORD s'engage à reverser les sommes perçues et non dépensées dans le cadre du CDRA à la fin du contrat. En 2013, un bilan financier complet sera présenté. Les sommes restantes seront reversées au prorata de la population INSEE 2009.*

Le **prochain comité de pilotage** est fixé au 9 mars 2009 à Pont de Chérucy.